



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 1^{er} juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 26 mai 2023

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-trois, le premier juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (25) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX (arrivée à 19h20 – pouvoir donné à Jimmy COUPE), Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Monsieur Jérôme LEMAY (arrivé à 19h05 – pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO (arrivée à 19h10 – pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS.

Excusé(s) ou Absent(s) : (8) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Thierry VANELSLANDE), Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Marc DUFOUR), Madame Lilliane DENYS (pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Gérard REMACLE (pouvoir donné à Luc LECRU), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à Emmanuelle VANDOORNE), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à M^{me} le Maire), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Alain RIME), Monsieur Gautier MIGNOT (pouvoir donné à Apolline ARQUIER).

5 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTES.

Rapport de M. Eric DOCQUIER, conseiller municipal délégué en charge de la gestion et du suivi des associations sportives, de la valorisation du bénévolat, de Neuvill'assos, et des Ressources Humaines.

Vu en commission générale, le lundi 22 mai 2023.

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Pour un bon fonctionnement des services, il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires à la collectivité.

Vu l'arrêté 964/MAIR/2020 portant détermination des lignes directrices de gestion des ressources humaines,

Vu l'évolution des effectifs municipaux et les avancements de grades au titre de l'année 2023,

Il est proposé au conseil municipal d'actualiser le tableau des emplois de la commune tenant compte des besoins de la collectivité avec :

La création au tableau des effectifs des 16 postes permanents suivants :

Filière Administrative :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX Catégorie C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe Adjoint administratif	- 1 poste permanent à temps complet - 1 poste permanent à temps complet

Filière technique :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
AGENTS DE MAITRISES TERRITORIAUX Catégorie C	Agent de maîtrise principal	- 1 poste permanent à temps complet
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX Catégorie C	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	- 10 postes permanents à temps complet

Filière médico-sociale – sous filière sociale :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX Catégorie C	Agent social principal de 1 ^{ère} classe	- 1 poste permanent à temps complet

Filière culturelle :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ASSISTANTS TERRITORIAUX DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES Catégorie B	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	- 1 poste permanent à temps complet

Filière police municipale :

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE Catégorie C	Brigadier-chef principal de police municipale	- 1 poste permanent à temps complet

➤ **Où l'exposé de Monsieur Eric DOCQUIER, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Par délégation du Maire,

Philippe VYNCKIER-LOBROS
3^{ème} Adjoint au maire

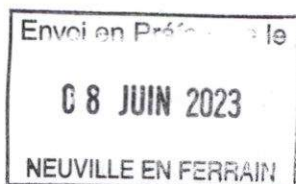


TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU

01-mai-23

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 01/06/2023	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	16	257	204	
EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES		181	16	197	152	
FILIERE ADMINISTRATIVE		40	2	42	30	
Directeur Général des Services -emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
attaché hors classe	A	1		1	0	
attaché principal	A	2		2	2	
attaché	A	1		1	1	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3		3	1	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2		2	1	
Rédacteur	B	3		3	2	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	16	1	17	14	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	5		5	4	
Adjoint administratif	C	5	1	6	4	
Adjoint administratif - Temps non complet - 30h00 hebdomadaires	C	1		1	0	
FILIERE TECHNIQUE		100	11	111	85	
Directeur des services techniques - emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
Ingénieur principal	A	1		1	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	3		3	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Technicien	B	0		0	0	
Agent de maîtrise principal	C	8	1	9	7	
Agent de maîtrise	C	7		7	6	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8	10	18	8	
Adjoint technique principal de 1ère classe - 30 h 00 hebdomadaires	C	2		2	1	Temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	21		21	19	
Adjoint technique principal de 2ème classe- 12 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	
Adjoint technique	C	23		23	22	Dont 2 temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 23h00 hebdomadaires	C	1		1	1	Temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 14h50 hebdomadaires	C	6		6	6	
Adjoint technique - Temps non complet - 8h50 hebdomadaires	C	1		1	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 01/06/2023	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	16	257	204	
Adjoint technique - Temps non complet - 7h hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 5h50 hebdomadaires	C	16		16	10	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		19	1	20	16	
<i>Puéricultrice Hors Classe</i>	A	3		3	3	
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1		1	1	
Educateur de jeunes enfants	A	1		1	1	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	4		4	4	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1		1	0	
Agent social principal de 1ère classe	C	1	1	2	1	
Agent social principal de 2ème classe	C	3		3	1	
Agent social	C	1		1	1	
Agt Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère cl.	C	3		3	3	
ATSEM principal de 2ème classe	C	1		1	1	
FILIERE CULTURELLE		6	1	7	5	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 2 h 30 hebdomadaire	A	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - temps non complet - 5 hebdomadaires	B	1		1	1	
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe - 13h00 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 12 h 30	B	1		1	0	
Assistant de Conservation principal de 1ère classe	B	0	1	1	0	Temps complet
Assistant de Conservation principal de 2ème classe	B	1		1	1	
FILIERE ANIMATION		10	0	10	10	
Animateur Principal de 1ère classe	B	2		2	2	
Animateur	B	1		1	1	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	2		2	2	
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	1		1	1	
Adjoint d'animation	C	4		4	4	
FILIERE SPORTIVE		1	0	1	1	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 01/06/2023	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		241	16	257	204	
Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	1		1	1	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		5	1	6	5	
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Brigadier-Chef principal	C	1	1	2	1	
Gardien Brigadier	C	3		3	3	
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES		60	0	60	52	
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7		7	1	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Adjoint technique	C	50		50	50	dont 1 à 20 h, 1 tps plein, 1 à 6h50
EMPLOIS NON PERMANENTS		82	0	82	23	
Animateur	B	10		10	0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	10		10	0	
Adjoint d'animation	C	30		30	20	
Adjoint administratif	C	1		1	0	
Adjoint technique	C	20		20	0	
Contrat d'avenir (ex CEC)		2		2	0	
Contrat d'accompagnement dans l'emploi/PEC		5		5	0	
Apprenti		4		4	3	